Programme de Formation

Référent Handicap en organisme de formation

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique

Public visé

Référents handicap, coordinateurs pédagogiques, responsables formation, formateurs impliqués dans l'accueil de publics en situation de handicap

Objectifs pédagogiques

- Développer les connaissances du référent handicap (connaître les différents types de handicap ; changer le regard sur le handicap : combattre les stéréotypes inconscients).
- Assurer pleinement le rôle de Référent Handicap (culture inclusive en matière de handicap, échanges entre référents).
- Favoriser l'inclusion d'étudiants/stagiaires « différents » (ex : les personnes souffrant de troubles « dys- ») en centre de formation et en entreprise (sensibilisation des tuteurs).
- Mettre en place une politique commune pour les personnes en formation et permettre aux Référents les échanges nécessaires à la réalisation de leur mission.

Description

Cette formation permettra aux référents handicap d'assurer pleinement leur rôle (connaissance et compétences indispensables à l'intégration d'étudiants et de stagiaires en situation de handicap en centre de formation et en entreprise).

Elle doit permettre de répondre aux critères de la démarche qualité, et notamment : concevoir des prestations adaptées aux objectifs et aux publics (critère n°2 du Référentiel National), adapter la mise en œuvre des prestations aux bénéficiaires (critère n°3), adapter les moyens aux prestations (critère n°4), maîtriser et faire évoluer les compétences des personnes chargées de la mise en œuvre des prestations (critère n°5), interagir avec son environnement (critère n°6). Elle sera par ailleurs l'occasion d'échanger, de fédérer et de mutualiser les bonnes pratiques déjà existantes ou à venir.

Développer les connaissances en matière de handicap

- Connaitre les différents types de handicap : moteur, sensoriels, psychiques, cognitifs ; les handicaps invisibles.
- Préciser : handicap, reconnaissance RQTH, inaptitude, invalidité, incapacité.
- Mise en situation : combattre les stéréotypes inconscients (objectif : connaitre les besoins des personnes et identifier les compensations).
- Identifier les acteurs « internes » et « externes » et comprendre leur rôle : service de santé au travail, RH CSE, AGEFIPH...

Les missions du référent handicap

- Permettre un accueil de qualité pour chaque personne handicapée en amont de l'accès à la formation.
- Veiller à l'adaptation du parcours de formation à la situation de handicap : l'évaluation des besoins de compensation, les différentes formes d'adaptation (environnementales,

pédagogiques, relationnelles).

- Assurer la coordination avec les acteurs en interne, en externe et avec les partenaires.
- Etre la personne ressource sur la thématique handicap au sein du centre de formation.
- Mutualiser les pratiques et échanger les expériences et savoir-faire entre Référents Handicap.
- Créer les outils nécessaires (fiches processus ; fiches mémo)

Prérequis

Aucun

Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

Moyens et supports pédagogiques

Pour le présentiel :

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

En visio :

Sur le plan matériel, les participants doivent être équipés d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et bénéficier d'un espace au calme pour suivre les classes virtuelles.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
- Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
- A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.